



Exploitant forestier

Nature - Jardins

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Ces études en "foresterie" vous apporte les compétences diverses nécessaires à ce métier : Environnement, économie forestière, anatomie...

L'apprenant apprend tout ce qui tourne autour **de l'arbre et de la forêt** pour en assurer la gestion. Le futur Exploitant forestier :

s'occupe de la **gestion de l'implantation** et de l'entretien de surfaces arboricoles.

assiste à des séances de **vente et d'adjudication**

Il acquiert les notions du travail d'**abattage, de découpe, de transport, de stockage et de vente**.

La **pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Pépinière

Exploitation forestière

Débouché(s) future(s) formation(s)

Formations de chef d'entreprise de l'IFAPME

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Sur le terrain

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

L'exploitant forestier travaille en extérieur, par tout temps. Une bonne résistance physique est donc nécessaire. Il doit être prudent et respectueux des consignes de sécurité. Pour finir, il doit se montrer mobile et flexible.

Programme

Cours de connaissance générale: français, mathématique, commerce, droit, monde contemporain.

Cours professionnels:

1ère apprentissage

R11/1 Technologie (30h)

R11/1 Sécurité et hygiène (20h)

R11/1 Matières premières (36h)

R11/1 Equipement (24h)

R11/1 Environnement (20h)

R11/1 Economie forestière (20h)

R11/1 Anatomie (30h)

2ème apprentissage

R11/2 Matières premières (22h)

R11/2 Technologie (22h)

R11/2 Sécurité et hygiène (12h)

R11/2 Equipement (18h)

R11/2 Environnement (14h)

R11/2 Economie forestière (14h)

R11/2 Anatomie (22h)

3ème apprentissage

R11/3 Matières premières (22h)

R11/3 Technologie (22h)

R11/3 Sécurité et hygiène (12h)

R11/3 Equipement (18h)

R11/3 Environnement (14h)

R11/3 Economie forestière (14h)

R11/3 Anatomie (22h)

Conditions d'accès à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir réussi la 3^e année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 3^e année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 2^e phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

061 22 33 36
Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 22h

Le vendredi : de 8h à 16h30

Le samedi : de 8h à 12h

061 22 53 82

lux@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!